

Date : 20 avril 2021

Destinataires : Médecins hygiénistes
PDG des hôpitaux

Expéditeurs : D^r David Williams, médecin hygiéniste en chef de l'Ontario
D^r Dirk Huyer, chef du volet orientation et surveillance clinique
du Groupe d'étude sur la distribution des vaccins contre la
COVID-19

Objet : Le point sur le vaccin contre la COVID-19 d'AstraZeneca/COVISHIELD

Cette note de service a pour but de vous informer d'une importante mise à jour du programme ontarien de vaccination contre la COVID-19 afin de s'assurer que les Ontariennes et les Ontariens reçoivent une première dose de protection le plus rapidement possible pour renforcer notre lutte contre la pandémie de COVID-19.

Administration du vaccin contre la COVID-19 d'AstraZeneca/COVISHIELD

À compter du mardi 20 avril, l'Ontario offrira le vaccin d'AstraZeneca/COVISHIELD à toutes les Ontariennes et à tous les Ontariens en bonne santé âgés de 40 ans et plus. Cette approche permettra d'optimiser le nombre de personnes protégées dans le plus court laps de temps possible, réduisant ainsi les maladies, les hospitalisations et les décès ainsi que la transmission du virus.

À l'heure actuelle, les cas et les taux de COVID-19 en Ontario sont les plus élevés de cette troisième vague qu'à tout autre moment au cours de la pandémie. Les experts s'accordent pour dire qu'il est impératif pour les Ontariennes et les Ontariens de se faire vacciner le plus rapidement possible. Le vaccin d'AstraZeneca/COVISHIELD est très efficace pour protéger contre les maladies graves, les hospitalisations et les décès ([Document d'information sur le vaccin contre la COVID-19](#)). Cela est particulièrement important, car nous continuons à voir un nombre important d'admissions à l'hôpital et de cas nécessitant des soins intensifs.

Nous avons examiné les données probantes de Santé Canada, du Royaume-Uni et de l'Europe et nous croyons que cette approche est la bonne et la plus sûre. En Ontario, nous

disposons d'un processus solide pour surveiller les effets indésirables et nous avons pris des mesures pour sensibiliser les partenaires du système de santé afin de nous assurer que si un événement rare se produit, nous pouvons agir rapidement pour le détecter et le traiter. Les patients qui ne sont pas certains que ce vaccin leur convient en raison de leurs antécédents médicaux personnels devraient en parler à leur fournisseur de soins de santé. Afin que les personnes puissent avoir accès au vaccin d'AstraZeneca/COVISHIELD le plus rapidement possible, l'Ontario mettra en œuvre les mesures suivantes le mardi 20 avril 2021 :

- Les pharmacies, les cabinets de soins primaires et les cliniques dirigées par les circonscriptions sanitaires qui utilisent ces vaccins offriront le vaccin d'AstraZeneca/COVISHIELD aux personnes âgées de 40 ans et plus;
- Les pharmacies peuvent choisir de proposer des visites sans rendez-vous en plus des rendez-vous fixés à l'avance;
- Les pharmacies situées dans les collectivités représentant des points chauds recevront des doses supplémentaires du vaccin d'AstraZeneca/COVISHIELD pour reconstituer leur approvisionnement au fur et à mesure de l'utilisation des doses, afin de fournir le vaccin aux personnes les plus à risque.

Comme nous nous y sommes engagés la semaine dernière, les collectivités représentant des points chauds continueront également à recevoir des doses supplémentaires de vaccin au fur et à mesure que de nouvelles livraisons seront disponibles.

Nous continuerons à vous tenir au courant de l'évolution de la situation de la pandémie de COVID-19 en Ontario. Nous vous savons gré de votre partenariat et votre dévouement continus à l'égard de ce travail essentiel.

Cordialement,

(signé à l'origine par)

(signé à l'origine par)

(original signé par)

D^r David Williams

D^r Dirk Huyer

- c. c. D^r Homer Tien, président, Groupe d'étude sur la distribution des vaccins contre la COVID-19
Helen Angus, sous-ministre, ministère de la Santé
Mario Di Tommaso, sous-solliciteur général, ministère du Solliciteur général
Patrick Dicerni, sous-ministre adjoint, ministère de la Santé
Ken Chan, sous-ministre adjoint, ministère du Solliciteur général
Alison Blair, sous-ministre associée, ministère de la Santé

